

**Direction Opérationnelle des Télécommunications -Annaba-
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique**

**AVIS DE CONSULTATION
N° 13/2026**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Annaba lance un avis de consultation ouverte relative à **l'étude et au suivi des travaux d'agencement et d'aménagement de plusieurs sites relevant de la DOT Annaba, répartis en un lot unique comprenant les opérations suivantes :**

LOT N°01 :

- 1. Réaménagement de la salle de formation de Zighoud Youcef ;**
- 2. Réaménagement du CMP El Bouni ;**
- 3. Construction d'un abri et délocalisation du poste transformateur SONELGAZ au siège de la DOT Bouzered Houcine ;**
- 4. Surélévation de la clôture du site d'El Bouni ;**
- 5. Surélévation de la clôture du site Champ de Mars**

Et ce, conformément aux prescriptions techniques ci-jointes :

Éligibilité des candidats :

Le présent avis de consultation est ouvert à tous les bureaux d'études dûment agréés par l'État, ainsi qu'aux architectes inscrits à l'Ordre National des Architectes et habilités à exercer conformément à la réglementation en vigueur.

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges, **munies du cachet de l'entreprise** l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Adresse : BOULEVARD BOUZERED HOCINE- ANNABA-23000**

Contre le versement auprès de **la banque BNA, Agence 482 Plaine ouest 08 Mars Annaba**, d'un montant de **trois mille dinars algériens (3.000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement : au compte bancaire : N° **001 00482 0300000079/57**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

Présentations des offres :

Les offres doivent être présentées comme suit :

L'offre sera présentée par un **Dossier Administratif**, une **Offre Technique** et une **Offre Financière** insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du prestataire, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, les mentions « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** » ou « **OFFRE FINANCIERE** »

Les trois enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du prestataire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
Adresse : Boulevard Bouzered Houcine Annaba
AVIS DE CONSULTATION
N°13 /AT/DOT23/SDFS/DAL/2026
« Maîtrise d'œuvre : Etude et suivi pour la réalisation des travaux d'agencement et d'aménagement au niveau des sites de la DOT Annaba »
« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION AD-HOC D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de la 1^{ère} parution du présent avis sur le site web : www.safqatic.dz et communiqué, par tout moyen, au plus grand nombre de fournisseurs.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise soumissionnaire est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.